INTERNEMENT AU MAROC DE SI SLIMAN BEN QADDOUR ET DES OULAD SIDI CHEIKH R'ARABA DE SA FAMILLE EN 1876

On a vu, dans « Les Musulmans d'Algérie au Maroc[1] », qu'un certain nombre d'Oulad Sidi Cheikh et leurs serviteurs ont été transportés au Maroc par la France en 1876, au moment de la soumission de Si Sliman ben Qaddour[2] au Sultan Moulay El Hassan par l'entremise du Chérif d'Ouezzan, Sid El Hadj Abdesselam.

En étudiant cette période du règne de Moulay El Hassan, l'attention est attirée par les différents épisodes peu connus, qui ont marqué à cette époque les relations de l'Algérie et du Maroc. On ne peut s'empêcher d'être porté à croire que le nouveau souverain du Maroc, monté sur le trône depuis trois ans à peine, a pu caresser un moment le projet de tirer profit des difficultés que nous avions depuis tant d'années sur nos frontières avec le Maroc et principalement dans le Sud-Oranais. Sans doute il ne pouvait pas entrer dans les idées de Moulay El Hassan de reprendre le rêve de tous les souverains du Maroc, consistant à étendre leurs territoires vers l'Est et reconstituer au moins en partie l'Empire des Almohades ; cependant

1. *Archives marocaines*, vol. XI, n° 1.
2. Si Sliman ben Qaddour, ancien Agha de Géryville et des Hamian, était *Taïbi*, c'est-à-dire de la confrérie religieuse d'Ouezzan, ce qui explique l'intervention de Sid El Hadj Abdesselam, chef de cette confrérie.

l'agitation continuellement entretenue sur notre frontière, et l'appui que nous semblions demander au Maroc pour faire cesser les razzias contre les tribus soumises, par les tribus dissidentes réfugiées sur son territoire, pouvaient bien être prises pour de la faiblesse et encourager certaines illusions.

Il faut, à ce propos, expliquer rapidement la politique intérieure de Moulay El Hassan, qui lui a permis d'avoir un règne florissant et de donner au Maroc l'apparence d'un empire.

L'opposition les unes aux autres des compétitions des différentes puissances pour échapper à l'influence trop prépondérante d'une seule, qui a été tout le jeu de la politique extérieure de ce règne, est trop connue pour qu'il soit utile d'y revenir. Sa politique intérieure est moins connue, et son examen peut donner l'explication de bien des choses qui paraissent illogiques ; elles sont, d'autre part, tout à fait conformes à la véritable mentalité de la grande majorité des Marocains.

Le rêve, on pourrait dire l'idée fixe des Musulmans marocains, à peu d'exceptions près, c'est la guerre sainte, c'est-à-dire la conversion, la soumission, l'expulsion ou la mort des infidèles. Ceux qui ont renoncé à la réalisation immédiate de ce rêve, comme impossible, déplorent cette impossibilité, et non seulement ne désespèrent pas d'un renouveau de l'Islam, mais ils y croient fermement dans un avenir plus ou moins lointain. Il suffit d'ailleurs de lire les ouvrages musulmans religieux ou juridiques pour se rendre compte que l'on se trouve encore là en face de l'irréconciliable. La pensée, qui pénètre lentement, finira sans doute par changer cette forme de l'intellectualité musulmane, mais la pensée seule peut opérer cette transformation. Tous les autres moyens, que les circonstances rendent d'ailleurs parfois indispensables, peuvent dompter, mai ils n'assimilent pas ; ils peuvent briser les volontés, réduire les individus, mais ils n'empêchent pas le rêve de continuer, obsédant et héréditaire.

Moulay El Hassan, qui connaissait parfaitement cette mentalité de son peuple, s'en est très habilement servi comme d'un moyen de gouvernement ; il était peut-être en cela parfaitement d'accord avec ses propres convictions et avec ses espérances.

Dans les tribus complètement soumises à l'autorité du Sultan, dans les tribus makhzen, là où les abus eux-mêmes des fonctionnaires marocains, qui sont tout-puissants, ont poussé les indigènes à rechercher la protection européenne, le désir de la guerre sainte est beaucoup moins ardent, quoique le principe en subsiste toujours. Dans ces tribus, d'ailleurs, le pouvoir temporel du Sultan est suffisamment établi pour y permettre la perception de tous les impôts, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à l'idée religieuse. Il n'en est pas de même dans les tribus insoumises, qui sont généralement les tribus des montagnes et les tribus berbères.

Dans ces dernières, surtout celles de l'Est, la préoccupation de la guerre sainte est constante, et l'espoir du jour tant attendu est plein d'impatience. Pour toutes ces populations, ignorantes et presque sauvages, la présence des chrétiens non seulement dans quelques villes du Maroc mais même sur le territoire de l'Algérie, n'est due qu'à la longanimité du Sultan, à un réel excès de bonté de sa part. Pendant tout son règne, Moulay El Hassan les a maintenues dans une demi-obéissance et les a empêchées tout au moins de se soulever contre lui en entretenant l'espérance de cette guerre sainte dont lui seul, comme Imam, avait le droit d'indiquer le jour. Par ce même moyen, il a su se faire verser par ces populations indépendantes, si ce n'est à proprement parler des contributions, au moins des tributs assez nombreux. Ces tributs étaient obtenus sous le prétexte de préparer la guerre contre l'infidèle. De fait,

ils permettaient au Sultan, joints aux ressources des douanes et aux autres impôts, d'entretenir les troupes suffisantes à maintenir son autorité et de subvenir à toutes les dépenses de l'État. Moulay El Hassan parvint ainsi, sans avoir recours à des emprunts, à faire face à toutes les obligations que les relations plus fréquentes avec les puissances rendaient plus coûteuses que sous les règnes précédents. Maintenant d'une part en haleine, par l'espoir du *Djihad*, les tribus indépendantes de son empire, opposant d'autre part aux idées de progrès, qui lui sont suggérées par l'Europe, l'état d'esprit de son peuple qu'il entretenait lui-même, il a pu régner pendant vingt ans sans complications graves. Il a, de plus, tiré de son pays tout ce qu'il pouvait donner avec un état de choses impossible à changer brusquement sans risquer de provoquer une révolution où pouvaient sombrer la dynastie et l'empire lui-même.

Quoique cela sorte un peu du cadre de cette étude, il faut faire remarquer, en passant, qu'étant donné les sentiments entretenus par Moulay El Hassan chez les tribus berbères, leur désillusion a dû être grande lorsque, voyant il y a huit ans le Touat occupé par la France, elles sont venues demander à Moulay Abdelaziz l'exécution des promesses de son père. Le jeune Sultan a dû tempérer leur ardeur et tâcher de leur faire comprendre que le jour tant attendu n'était pas encore venu ; il en est résulté un sentiment de défiance, qui dure encore et qui a contribué pour beaucoup à l'impopularité du Sultan actuel. Comme les enfants, les Berbères n'ont que des idées absolues et pour eux la puissance de l'Imam ne peut être soumise à aucune autre relativité, sous peine de perdre tout son prestige.

En 1876, le Sultan Moulay El Hassan avait réuni à Marrakech une armée considérable, 40.000 hommes dit-on, en annonçant une expédition dans le Sous ; puis, prétextant l'état de désordre du Nord de l'Empire, il renonça à ce

projet, se mit en marche en passant par Mazagan, Casablanca et Rabat, arriva à Fès, où il resta quelque temps pour augmenter ses troupes. De là il se dirigea par Taza, vers les tribus de la frontière algérienne, Beni Iznazen, Angad, M'haïa et à Oujda, où il arriva au mois de septembre et où il se rencontra avec le général Osmont, commandant la division d'Oran.

Au commencement de la même année, M. Tissot, ministre de France à Tanger, d'accord avec le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie, s'employait auprès du Sultan pour obtenir de lui qu'il consentît à l'internement des Oulad Sidi Cheikh à l'Ouest de Fès. Moulay El Hassan accepta avec empressement cette combinaison et il fut décidé que le Chérif d'Ouezzan, Sid El Hadj Abdesselam, qui n'était pas encore protégé français, mais jouissait cependant d'une sorte de protection officieuse de notre légation à Tanger, serait chargé par le Sultan de négocier avec les Oulad Sidi Cheikh leur internement au Maroc. Il faut rappeler, à ce propos, que les chorfa d'Ouezzan ont toujours joui d'une grande influence dans l'Ouest-Algérien et qu'au commencement de la conquête de l'Algérie, Moulay Abderrahman, lorsqu'il chercha à s'emparer de l'ancien royaume de Tlemcen, envoya dans cette région Sid El Hadj El Arbi, père de Sid El Hadj Abdesselam [1].

Voici brièvement les motifs qui avaient amené le gouvernement général de l'Algérie à demander son concours à notre diplomatie au Maroc pour essayer de se débarrasser d'une des plus importantes tribus du Sud-Oranais.

La tribu arabe des Oulad Sidi Cheikh, qui fait remonter son origine au Khalifa Abou Beker Es Sadik et qui date effectivement de Sidi Abdelqader, dit Sidi Cheikh, mort en 1630 (1035 de l'hégire), a toujours été turbulente, enne-

1. *Archives marocaines*, vol. XI, n° 1, « Les Musulmans d'Algérie au Maroc », p. 42.

mie de toute administration et de toute autorité. Pour conserver leur indépendance, et pour continuer leur existence de grands seigneurs religieux, et percevoir leur *ziara* sans être inquiétés, les Oulad Sidi Cheikh consentirent à payer un tribut aux Turcs. Plus tard, ils payèrent également des contributions à l'Émir Abdelqader ben Mahi Ed Din. Après le traité de 1845, entre la France et le Maroc, qui partageait assez arbitrairement entre les deux pays les tribus frontières, les Oulad Sidi Cheikh firent sans succès une tentative auprès du gouvernement de Fès pour échapper à notre autorité.

A partir de ce moment, le malentendu causé par les termes du traité de 1845 commença à créer la pénible situation que l'on a voulu trancher en 1876 par l'internement au Maroc des Oulad Sidi Cheikh dissidents.

Aux termes de ce traité, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, c'est-à-dire de l'Est, étaient sujets français, tandis que les Oulad Sidi Cheikh R'araba, c'est-à-dire de l'Ouest, étaient marocains. En réalité, les dénominations Cheraga et R'araba, appliquées aux Oulad Sidi Cheikh, signifient simplement que les premiers habitent le Qçar Ech Chergui, ou des Oulad El Hadj Bou Hafs, qui est à l'Est du tombeau de Sidi Cheikh, tandis que les seconds habitent le Qçar El R'arbi, ou des Oulad El Hadj Abd El Hakim, à l'Ouest du même tombeau.

La stricte application des termes de ce traité, en ce qui concerne les Oulad Sidi Cheikh, étendrait donc l'autorité du Sultan du Maroc jusqu'à El Abiod Sidi Cheikh.

Cette erreur a permis en 1849 à Sidi Cheikh ben Et Tayeb, chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, de se faire passer comme Khalifa du Sultan du Maroc pour la région qu'il habitait, et pour empêcher les menées de ce personnage, la France dut avoir recours au Sultan Moulay Abderrahman, qui l'attira à Fès, où il le maintint en prison pendant quelques mois.

Il serait trop long de raconter nos luttes avec les Oulad Sidi Cheikh, leurs perpétuelles trahisons, leurs soumissions intéressées. Pendant des années, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga et R'araba se sont alternativement servis de notre appui pour la satisfaction de leurs petites ambitions locales et dans l'espoir d'obtenir chacune une suprématie qu'elles se disputent depuis près de deux siècles.

En 1874, Si Sliman ben Qaddour, des Oulad Sidi Cheikh R'araba, après avoir combattu dans nos rangs les O. S. Ch. R'araba et n'ayant pas trouvé dans son alliance avec nous les satisfactions d'amour-propre qu'il espérait, s'enfuit au Maroc, et par l'intermédiaire d'un marabout des Oulad Abderrahman, Moulay Saoul, se réconcilia avec Si Qaddour ben Hamza, des O. S. Ch. Cheraga, et les dissidents des deux branches des O. S. Ch. s'allièrent contre nous.

Ces fractions dissidentes des Oulad Sidi Cheikh, réfugiées au Maroc, tout près de notre frontière, opérèrent de nombreuses razzias sur nos tribus ; le gouvernement marocain opposant son impuissance à nos revendications et à nos demandes d'indemnité, on se décida à autoriser nos tribus à razzier à leur tour les tribus marocaines qui donnaient refuge à nos dissidents. Ce système n'avait pas donné les résultats qu'on pouvait en attendre, et ne faisait qu'entretenir entre les tribus de la frontière un état d'hostilité permanent préjudiciable à la prospérité de nos tribus elles-mêmes ; le gouvernement général, d'autre part, ne jugeant pas utile de prendre, vis-à-vis des tribus marocaines et des Oulad Sidi Cheikh, les mesures énergiques qui, seules, auraient pu rétablir le calme et la sécurité, résolut de s'adresser, par l'intermédiaire de notre légation de Tanger, au Sultan du Maroc, pour lui demander d'éloigner de notre frontière les Oulad Sidi Cheikh R'araba qui étaient la cause réelle de tous ces désordres. Les négociations entamées à ce sujet par M. Tissot furent accueillies avec joie par Moulay El Hassan. Le Sultan

voyait dans cette démarche et dans la nécessité où paraissait se trouver la France d'avoir recours à lui pour se débarrasser de ses propres dissidents, un aveu d'impuissance de sa part de pouvoir les réduire elle-même; c'était pour lui une excellente occasion de relever son prestige dans le Sud-Est de son empire, parfaitement conforme à la politique qu'il avait adoptée. Il est certain qu'il résolut de profiter de cette circonstance pour étendre son influence vers l'Est et que c'est là la vraie raison qui lui fit modifier son plan primitif qui consistait à conduire une expédition dans le Sous, pour se rapprocher au contraire de la frontière et profiter de notre apparente faiblesse, à laquelle il était en droit de croire, pour montrer près de l'Algérie l'étendard de l'Émir El Moumenin.

Il ne semble pas douteux que le rôle que nous demandions au Chérif d'Ouezzan de jouer dans cette circonstance n'était pas le même que celui dont le Sultan l'avait chargé. Tandis que notre légation, comme le gouvernement général de l'Algérie, comptaient sur l'influence du Chérif uniquement pour persuader les chefs des Oulad Sidi Cheikh dissidents de faire leur soumission au Sultan, et à se laisser interner au Maroc, Moulay El Hassan devait espérer que l'influence du Chérif ne se bornerait pas à obtenir ce résultat et pourrait provoquer un mouvement en sa faveur dans l'Ouest algérien. Si ce mouvement, préparé sans doute de longue main, ne se produisit pas, c'est que probablement Sid El Hadj Abdesselam, peu confiant dans la reconnaissance du Sultan, d'une part, ne tarda pas à se convaincre, d'autre part, que notre faiblesse n'était pas telle qu'on pouvait le croire à la cour de Fès. Il pensa qu'il n'était pas de son véritable intérêt de servir aux ambitions de Moulay El Hassan, qui lui paraissaient irréalisables, et qu'il était préférable pour lui de se conduire de façon à obtenir la protection française qu'il recherchait depuis un certain temps, et qu'il obtint quelques années

plus tard. Le Chérif avait un intérêt de premier ordre à ne pas se voir fermer l'Algérie, où la maison d'Ouezzan compte autant d'adhérents qu'au Maroc.

Cependant, le gouvernement général de l'Algérie se rendait compte, au mois d'avril 1876, que l'accueil fait au Chérif d'Ouezzan dans la province d'Oran était plus respectueux que d'habitude. Sa présence causait une certaine surexcitation dans les confréries et semblait y réveiller l'espoir toujours vivant des indigènes de voir les Français obligés d'abandonner l'Algérie et d'y voir la domination arabe de nouveau établie.

Le Sultan avait également chargé le Chérif d'Ouezzan, à son retour du Sud algérien, de réconcilier les Angad et les Beni Iznazen. Sid El Hadj Abdesselam, comme on le verra plus loin, ne réussit pas à opérer cette réconciliation, qui n'aurait pu avoir pour nous que des conséquences fâcheuses en faisant cesser les dissensions des deux principales tribus voisines de notre frontière, et en leur permettant d'agir simultanément contre nos tribus.

Transporté en Algérie par l'aviso le *Cassard*, Sid El Hadj Abdesselam arrivait au commencement du mois d'avril 1876 à Ras El Ma des Beni Mathar, où il avait donné rendez-vous aux chefs des Oulad Sidi Cheikh R'araba et Cheraga. Il n'y trouva que Si Sliman ben Qaddour, chef des R'araba. Qaddour ben Hamza s'était fait excuser et remplacer par son frère Si Eddin et par son faqih (secrétaire), Si El Fadil. Si Sliman ben Qaddour accepta de se rendre auprès du Sultan. Quant à l'internement de Si Qaddour ben Hamza discuté avec le Chérif par ses émissaires, il resta subordonné par lui à la restitution par le gouvernement général de l'Algérie de tous les biens qui lui avaient été confisqués. A cette condition, Si Qaddour consentait à aller vivre au Maroc entre Oujda et Taza et il espérait que Sid El Hadj Abdesselam obtiendrait du Sultan pour lui le commandement des populations établies entre

les deux villes. Ces conditions, qui témoignent bien des sentiments que l'intervention du Chérif et du Sultan avait fait naître dans l'espoir de Si Qaddour ben Hamza, ne méritaient même pas d'être discutées et Sid El Hadj Abdesselam dut se contenter d'avoir pu décider Si Sliman ben Qaddour à se retirer au Maroc. C'est au retour de cette mission que le Chérif fit une tentative inutile et, semble-t-il, assez molle, pour réconcilier les Angad et les Beni Iznazen.

La soumission de Si Sliman ben Qaddour n'était pas elle-même ce que nous pouvions croire. *L'internement* au Maroc de ce personnage était l'expression française du résultat obtenu par la mission du Chérif, tandis qu'en réalité, dans l'esprit de Si Sliman et du Sultan lui-même, les Oulad Sidi Cheikh R'araba dissidents et leur chef étaient des « mouhadjirin », des émigrés religieux, qui fuyaient devant les infidèles et auxquels l'Émir El Moumenin donnait l'hospitalité. Il est certain que, dans cette circonstance, comme dans la plupart des conventions d'ailleurs, les uns cherchaient à tromper les autres et que le négociateur lui-même présentait à chacun sa mission dans les termes et avec les espérances qui devaient le plus en faciliter la réussite.

La manière dont Si Sliman ben Qaddour et un grand nombre des tribus marocaines de la frontière comprenaient *l'internement* du chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba au Maroc se manifeste clairement par le fait suivant :

Si Sliman, en partant pour le Maroc, était porteur de lettres des Angad, des M'haya, des Beni Mathar, des Beni Guild et des Oulad Djarir, demandant au Sultan de le nommer Amel d'Oudja en remplacement de Si Mohammed Ould El Bachir Ou Messaoud. Sans doute, cette manœuvre était plutôt dirigée par les Angad contre la tribu des Beni Iznazen à laquelle appartenait Ould El Bachir ; cependant, il était difficile à la France d'admettre que le personnage

inquiétant qu'elle internait en territoire marocain fût nommé gouverneur du Sultan sur notre frontière, et notre légation protesta énergiquement auprès de la cour de Fès pour empêcher cette combinaison d'aboutir.

Le 19 avril 1876, Si Sliman ben Qaddour arrivait à Tanger et descendait dans une maison du Chérif d'Ouezzan. M. Tissot parut s'étonner de ce que le personnage, interné sur sa demande, ne se présente pas à sa légation, ce qui prouve que le malentendu sur cet internement continuait toujours.

Avant de quitter Oran, Si Sliman avait remis au général Osmont les deux listes ci-après, comprenant les membres de sa famille et ses serviteurs, qu'il désirait voir le rejoindre au Maroc.

État n° 1.

Famille de Si Sliman ben Qaddour.

1° Tayeb Ould El Hadj El Arbi.
Sa mère Dehahia bent (il a omis de l'indiquer).
Sa femme Halyma bent — —
Ses deux frères, l'un du même père, Mohammed (fort jeune) ; l'autre, de la même mère, Ben Sliman (plus âgé).
Ses deux sœurs, Johra (grande).
Bent Naimi (petite).

2° Moradj ben Qaddour [1].
Sa femme, Yamina bent Bou Haous.
Un petit enfant, Mohammed (âgé de 21 mois).

3° Bou Bekeur ben Bou Hafs [2].
Ses deux femmes, Kelila et Kebtha.

1. Il indique une seconde femme, mais il en tait le nom.
2. Il indique sept frères et deux sœurs, mais il en tait le nom.

Un fils, Abdelaziz.
Une fille, Kheïra.
Son père, Si Bou Hafs ben Et Tayeb (oncle de Si Sliman ben Qaddour).
Sa mère, Bathoul.
La deuxième femme de son père, Zohra.
Cinq frères : Cheikh-Larbi-Daho (grands).
Ali et Bou Douaia (petits).
Trois sœurs : Yamina (femme de Moradj ben Qaddour).
Lalia (grande).
Cherifa (petite).

ÉTAT N° 2.

Famille de Si Sliman ben Qaddour.

Si Sliman ben Tayeb (oncle de Si Sliman, frère de son père).
Si Cheikh ben Mohammed (cousin germain de Si Sliman, fils de Si Mohammed ben Tayeb).
Qaddour ben Bou Hafs (cousin germain, fils de Sidi Bou Hafs ben Tayeb).
Si Qaddour ben Zian (cousin germain), rentré de Corse.
Si Mohammed ben Mansour (cousin germain).
Si Mohammed ben Bou Bekeur —
Si Maamar ben Bou Bekeur —
Si Safi ben El Mazouzi —
Si Larbi ben Zian —
La tente des orphelins Ouled Sidi Larbi ben Brahim (neveux de Si Sliman; leur mère est sa sœur).
Bent Naimi (femme de Sidi Cheikh ben Tayeb).
Si Abdallah (cousin éloigné).
Si M'hammed —
Mohammed ben Cheikh —
Ben Amar —

Si Bou Hafs ben Zian (cousin éloigné)
Si Hakoum —
Si Bel Fodhil ben Mohammed —
Si Bou Hafs ben Qaddour —
Si Cheikh ben Sliman —
Tahar ben Cheikh — rentré de Corse.
Sliman ben El Hadj Miloud Abid
El Miloud ben Bellal —
Bel Kheir —
Bou Chta —
Bel Fodhil ben Khelifa —
Maamar ben Khelifa —
Abdelhakem ben Abbou —
Sliman ben El Miloud —
Maamar ben Attala —
Mohammed ben El Djellali —
Bou Hafs ben Attala —
Bou Hafs ben Cheikh —
La tente de Larbi ben El Hadj —
Ahmed ben Miloud —
Sliman (aveugle).
Cheikh ben Abderrahman (domestique).
Abd El Hakem (forgeron).

Après avoir vainement insisté pour faire un voyage en France, le Chérif d'Ouezzan, qui aurait tenu sans doute à être à Paris en même temps que le Hadj Mohammed Zebdi, ambassadeur du Sultan, rentre à Tanger, d'où il partit à la fin mai pour Ouezzan avec Si Sliman ben Qaddour, qu'il présenta au Sultan à Méquinès dans le courant du mois de juin.

Moulay El Hassan accueillit très bien Si Sliman et lui donna une maison à Fès pour y habiter, en attendant son établissement définitif pour lui, sa famille et ses gens, dans la plaine du Saïs.

Plus tard, Moulay El Hassan, se rendant compte sans doute qu'il s'était fait des illusions sur la possibilité d'établir son influence dans l'Ouest algérien et, désireux de donner satisfaction à la France avant de se rapprocher de la frontière, décida d'envoyer les Oulad Sidi Cheikh et Si Sliman ben Qaddour à Marrakech, et cette fois de les y interner réellement. Il fit demander au gouvernement français de faire transporter la famille et les gens de Si Sliman ben Qaddour jusqu'à Safi.

Dans l'origine, les Oulad Sidi Cheikh devaient être transportés par mer jusqu'à Tanger, et leurs troupeaux et leurs tentes devaient gagner la frontière par terre sous la direction du fils de Si Sliman ben Qaddour. Lorsqu'il fut décidé qu'ils seraient internés près de Marrakech, ils durent, avant de quitter l'Algérie, vendre leurs troupeaux qu'il était impossible, étant donné la distance, de faire voyager par terre, ainsi que cela était convenu lors du premier projet qui consistait à demander au Sultan de les établir dans la plaine du Saïs, entre Fès et Méquinès. Les seuls campements personnels de Si Sliman avaient quitté l'Algérie par terre au mois d'avril sous le commandement de son fils.

Après de nombreux pourparlers, les Oulad Sidi Cheikh finirent par s'embarquer à Oran le 17 septembre. Ils étaient accompagnés du capitaine Rinn, de la section des officiers interprètes de l'état-major général, d'un brigadier et de cinq spahis.

Si Sliman ben Qaddour n'ayant remis au général Osmont que la liste des notables, le nombre de gens qui se présenta pour s'embarquer fut beaucoup plus considérable. En voici l'état nominatif qui comprend 35 tentes ou familles, soit 227 personnes, dont 75 hommes, 84 femmes et 68 enfants. Pour ne pas scinder les familles, on se décida à envoyer *le tout*.

ÉTAT NOMINATIF DES OULAD SIDI CHEIKH QUI S'EMBARQUÈRENT A BOUGIE LE 11 SEPTEMBRE ET A ORAN LE 17 SEPTEMBRE 1876 POUR ÊTRE DIRIGÉS SUR LE MAROC.

Tentes qui étaient internées dans la subdivision de Sétif.

Première tente.

Bou Hafs ben Ettaieb, chef de tente, cousin de Sliman ben Kaddour	
Cheikh ben Bou Haffs	homme.
El Arbi ben Bou Haffs	—
Salem ben Beloul	—
Fathma bent El Mir	femme.
Kheira bent Ahmed	—
El Alia bent Bou Haffs	—
Fathma bent Ahmed	—
Bou Alam ben Bou Haffs	petit garçon.
Ali ben Bou Haffs	—
Echcheikh ben Eddin	—

Deuxième tente.

Mohammed ben Belal	chef de tente.
Bou Haffs bel Hadj	homme.
Zana bent Ahmed	femme.
Om El Kheir bent El Hadj	fille.
Mabrouka bent El Hadj	—

Troisième tente.

Bou Beker ben Bou Haffs	chef de tente.
El Beloul bent Ahmed	femme.

Gouta bent Ech Cheikh	femme
Cherifa bent Bou Haffs	—
Aicha bent Bou Haffs	—
Bou Douaia bent Bou Haffs	petit garçon.
Abderrahman ben Bou Haffs	—

(Cousins de Sliman ben Kaddour.)

Quatrième tente.

El Mâradj ben Kaddour	chef de tente.
Mobarek ben Beloul	homme.
Mobarek ben Larech	—
Sefia ben Ettaieb	femme.
Fatma bent Kaddour	—
Messaouda bent Kaddour	—
Debbia bent Belal	—
Nouna bent Mohammed	—
Abdelaziz bent Boubeker	garçon.
Kheira bent Bou Beker	fille.

Cinquième tente.

Cheikh ben Abderrahman	chef de tente.
M'hammed ben Cheikh	homme.
Brahim ben Cheikh	—
Fatma bent El Arbi	femme.
Mabrouka bent Cheikh	—
Mamaar ben Cheikh	petit garçon.

Sixième tente.

Kaddour ben Bou Haffs	chef de tente.
Kheira bent Cheikh	femme.
Aicha bent Bou Haffs	femme
Halima	petite fille.

Septième tente.

El Miloud ben Belal	chef de tente.
Mimouna bent Messaoud,	femme.
Om El Kheir bent Feredj	—
Khedidja bent Belal	—

(Cousins de Sliman ben Kaddour.)

Huitième tente.

Ettaieb bel Hadj	chef de tente.
Ben Sliman bel Hadj	homme.
Dabbia bent Sliman	femme.
El Hadja bent Zian	—
Dabbia bent El Hadj	—
Halima bent Mohammed	—
Mohammed bel Hadj	petit garçon.
Mohammed ben Sliman	—
Zohra bent El Hadj	petite fille.

(Cousins de Sliman ben Kaddour.)

Neuvième tente.

Bel Khir ben Brik	chef de tente.
Brik ben Belal	homme.
Aida bent Feredj	femme.
El Alia bent Mohammed	—
Mohammed ben Bel Kheir	petit garçon.
Tedja bent Brik	petite fille.

(Cousins de Sliman ben Kaddour.)

Dixième tente.

Ben Sliman ben Mazouzi	chef de tente.
Fatma bent El Hadj	femme.
(Cousins de Sliman ben Kaddour.)	

Onzième tente.

Bou Chita ben Cheikh	chef de tente.
Rahma bent Brik	femme.

Douzième tente.

Safi ben Ahmed	chef de tente.
Mostafa ben Ahmed	homme.
Fatma bent Ahmed	femme.
Kheira bent Bel Fadil	—
(Cousins de Sliman ben Qaddour.)	

Treizième tente.

Abd El Hakem ben Nebou	chef de tente.
Brahim ben, Abdelhakem	homme.
Samikia bent Aisa	femme.
Abdel Hakem ben Abdelhakem	petit garçon.
Kheira bent Abdelhakem	petite fille.
Fatma bent Abdelhakem	—
(Cousins de Sliman ben Qaddour.)	

Quatorzième tente.

Abdelhakem ben Bou Haffs	chef de tente.
Djeloul ben Hekoum	homme.

Bou Alam ben Hekoum	homme
Cheikh ben Hekoum	—
Et Taieb ben Bou Hafs	—
Khedidja bent Mohammed	femme.
(Cousins de Sliman ben Qaddour.)	

Quinzième tente.

Cheikh ben Zian	chef de tente.
El Hadj ben Zian	homme.
Halima bent Mohammed	femme.
Baia bent Cheikh	—
Abdelhakem ben Zian	petit garçon.
Taki ben Zian	—
Mohammed ben Zian	—
Messaoud ben Zian	—
Kheira bent Zian	petite fille.
Amina bent Zian	—
Fatma bent Zian	—
Fatma bent Cheikh	—
(Cousins de Sliman ben Qaddour.)	

Seizième tente.

Kaddour ben Zian	chef de tente.
Ahmed bel Halib	homme.
Bou Haffs ben Zian	—
Fatma bent El Hadj	femme.
Saadia bent Cheikh	—
Halima bent Bou Haffs	—
Kheira bent Djilemi	—
Renia bent Chelali	—
Mohammed ben Kaddour	petit garçon.
Ahmed ben Kaddour	—

Zahra bent Bou Haffs	petite fille.
(Cousins de Sliman ben Qaddour.)	

Dix-septième tente.

Amar ben Bou Beker	chef de tente.
Bakrita bent Mohammed	femme.
Mobareka bent M'hammed	petite fille.
Mohammed ben Azzan	petit garçon.

Dix-huitième tente.

Ben Aissa ben Lakreuch	chef de tente.
Sliman ben Aissa	homme.
Bou Haffs ben Aissa	—
Mobarka bent Bou Haffs	femme.
Taieb ben Aissa	petit garçon.

Dix-neuvième tente.

Tahar ben Cheikh	chef de tente.
Bachir ben Kaddour	homme.
Kheira bent Taieb	femme.
Fatma bent Maamar	—
Reqia bent Cheikh	—
Mohammed ben Bachir	petit garçon.
Reqia bent Bachir	petite fille.
(*Sic*) Reqia bent el Bachir	—
Mariem bent el Bachir	—

Vingtième tente.

Mohammed ben Boubeker	chef de tente.

Fatma bent Mohammed	femme.
Requia bent Cheikh	—
Sliman ben Mohammed	petit garçon.
Fatma bent Mohammed	petite fille.
(Cousins de Sliman ben Kaddour.)	

Vingt et unième tente.

Mohammed ben Mançour	chef de tente.
(Cousin de Sliman ben Kaddour.)	
Sliman ben Mançour	homme.
Mançour ben Mohammed	—
M'hammed ben Mohammed	—
Ahmed ben M'hammed	—
Meriem bent El Aid	femme.
Om El Kheir bent Ali	—
Aiche bent Bou Messad	—
Abderrahman ben Mohammed	petit garçon.
Kherfia bent Sliman	petite fille.

Vingt-deuxième tente.

Kaddour ben Ali	chef de tente.
(Cousin de Sliman ben Kaddour.)	
Amra bent Ali	femme.
Djilani ben El Aid	petit garçon.

Vingt-troisième tente.

M'hammed bel Hadj	chef de tente.
Khadra bent Cheikh	femme.

Vingt-quatrième tente.

Mohammed ben Cheikh	chef de tente.

Ben Dris ben Cheikh	homme.
Fatma bent Ettaieb	femme.
Renia bent Mohammed	—
Fatma bent Mohammed	petite fille.

Vingt-cinquième tente.

Ben Ameur ben Ziad	chef de tente.
Mahhouba bent Sliman	femme.
Mohammed ben Ameur	petit garçon.

Vingt-sixième tente.

Abdallah ben Saad	chef de tente.
Mesk El Djib bent Bou Haffs	femme.
Amina bent Ahmed	—
Fatma bent Abdallah	—
Ahmed ben Abdallah	petit garçon.
Bachri ben Abdallah	—
Amina bent Abdallah	petite fille.
Halima bent Belkacem	—
Fatma bent Belkacem	—

Vingt-septième tente.

Bel Fadel Bel Khelifa (Cousin de Sliman ben Kaddour.)	chef de tente.
Sliman ben Sail	homme.
Mohammed bel Fadel	—
Fatma bent Salah	femme.

Vingt-huitième tente.

Abdel Hakem ben Eddjilani	chef de tente.
Kaddour ben Eddjilani	homme.

Mohammed ben Eddjilani	homme
Rebiha bent Bou Haffs	femme.
Fatma bent Bou Hamama	—
Kheira bent Abdelhakem	petite fille.
Abdel Hakem ben Abdelhakem	petit garçon.

Vingt-neuvième tente.

Om Khalifa bent Said	chef de tente (femme).
Fatma bent Mazouzi	femme.
Kaddour ben Mazouzi	petit garçon.

Trentième tente.

Halima bent Bou Haffs	chef de tente (femme).
Mohammed ben Moussa	petit garçon.
Reqia bent Moussa	petite fille.

Trente et unième tente.

Maamar ben Khalifa	chef de tente.
Aicha bent Kaddour	femme.
Fatma bent Ali	—
Mira bent Maamar	petite fille.

TENTES QUI ÉTAIENT INTERNÉES DANS LA SUBDIVISION DE BATNA.

Première tente.

Ben Douaïa ben Mamar	homme.
Abderrahman ben Mamar	—
Mohammed ben Mamar	—

Milout ben Mamar	homme
Khadija bent Mamar	femme.
Tenia bent Mamar	—
Embarka bent El Hachimi	—
Kheira bent El Hadj	—
Moukhalifa bent Maamar	—
Embarek ben Maamar	petit garçon.
Ba Haous ben Maamar	—

Deuxième tente.

Mohammed bel Djilali	chef de tente.
Ahmed ben Djilali	homme.
Kaddour ben Djilali	—
Allal ben Djilali	—
Safia bent Cheikh	femme.
Fatma bent El Hadj	—
Kheira bent Cheikh	—
Batna bent Cheikh	—
Cheikh ben Mohammed	petit garçon.
Djilali ben Mohammed	—
Sliman ben Mohammed	—
Khenadda bent Mohammed	petite fille.

Troisième tente.

Bou Haffs ben Attala (Cousin de Sliman ben Kaddour.)	chef de tente.
Moulferah ben Kaddour	homme.
Fatma bent Djilali	femme.
Fatma bent Ba Hous	—
Teilia bent Mohammed	—
Kaddoum bent Ba Haous	—
Teilia bent Ba Haous	—

Aicha bent Ba Haous	petite fille.
Remlia bent Ba Haous	—
M'barek ben Ba Haous	petit garçon.

Quatrième tente.

Bou Hafs ben Cheikh (Cousin de Sliman ben Kaddour.)	chef de tente.
Larbi ben Cheikh	homme.
Salem ben Cheikh	—
Hamadou ben Cheikh	—
El Mana bent Cheikh	femme.
Fatma bent Attala	—
Zaouia bent Cheikh	petite fille.

Oran, 17 *septembre* 1876.

Pour le chef de bataillon,
Directeur des Affaires indigènes en mission.

Le Capitaine,
Signé : De Breuille.

Sétif, *le* 28 *août* 1876.

Pour le général commandant la subdivision,
P. O. le capitaine, chef du bureau arabe P. I.

Signé : Wolff.

Pour copie conforme.

Pour le chef de la section des Affaires
indigènes de l'état-major général en mission.

Le Chef de bataillon sous-chef.
Signé : A. Strohl.

Depuis 1876, des changements ont été apportés dans la composition des Oulad Sidi Cheikh R'araba, campés à « Souhelah » dans le « Bled El Ahmar », près de Marrakech.

Quelques-uns ont suivi Si Sliman ben Qaddour[1] dans sa fuite ; d'autres ont rejoint plus tard Sidi Allal ben Cheikh ben Et Tayeb, dans le Sahara; d'autre part, de nouveaux immigrants sont venus à différentes époques et, depuis trente ans, de nouvelles tentes se sont formées, par les enfants mêmes des premiers émigrés.

Aujourd'hui, les Oulad Sidi Cheikh R'araba, établis auprès de Marrakech, comptent 58 tentes, dont la liste a été dressée par les soins du Hadj Mohammed ben Cheikh ben Mohammed ben Zeyan, un des internés de 1876 et qui vient, sur sa demande, d'être reconnu comme sujet français.

Si El Hadj Mohammed a donné, pour quelques-unes de ces tentes, le détail complet de leurs habitants.

Liste actuelle des Oulad Sidi Cheikh établis a trois heures environ de Marrakech, a Souhela.

Nombre des tentes et noms de leurs chefs.

Oulad Ben Zyan ben Abdelhakem.

1. — Si Larbi ben bou Haouç ben Et Tayeb. Moqaddem nommé par le Sultan.
2. — Son frère Bou Douaia (ils ont entre eux 5 fils et 7 filles).

1. Si Sliman ben Qaddour a été assassiné en 1883, à Bouchaouen, par les Berbères. Voir *Archives marocaines*, vol. XI, nº 1, « Les Musulmans d'Algérie au Maroc », p. 9.

3. — Si Abdallah ben Bou Beker ben Bou Haouç ben Et Tayeb (2 femmes, 1 fille).
4. — Mohammed ben Bou Beker (1 femme, 1 fils et 5 filles).
5. — Maamar ben Bou Beker (1 femme et 1 fils).
6. — Ahmed ben Bou Beker (1 femme, 1 fils et 2 filles).
7. — El Hadj Mohammed ben Zyan,
8. — El Hadj Qaddour ben Zyan (avait été interné en Corse).
9. — El Hadj Bou Hafs Omar ben Zyan.
10. — Abdallah bel Hadj.
11. — Sliman bel Hadj Omar.
12. — Moustafa bel Hadj Qaddour.
13. — El Hadj Mohammed ben Abdelqader.
14. — Çanad (?) ben Mohammed.
15. — Abdelkerim ben Zyan.
16. — Mohammed ben Azzab.
17. — Moula El Frâa ben Nifouf.
18. — Mohammed ben Sliman.
19. — Djelloul ben Abdelhakem.
20. — Ahmed bel Habib.
21. — Mohammed bel Hadj Medjdoub.
22. — Et Tayeb ben Sliman.
23. — Sliman ben Et Tayeb.
24. — Bou Alam ben Abdelhakem.
25. — Cheikh ben Djelloul.
26. — Mohammed ben Driss.
27. — Qaddour ben Mazouzi.
28. — Mohammed bel Hadj Mohammed.
29. — Et Taher ben Abdelhakem.

Rezaina.

30. — El Gourari bel Hadj (son père vit encore à Rezaina) (4 fils, 3 filles et leur mère).
31. — Sliman ben Aissa (3 fils et 3 filles et leur mère).

32. — Bou Haouç ben Aissa (1 femme, 2 fils et 1 fille).
33. — Et Tayeb ben Aissa (1 femme, 2 fils et 1 fille).
34. — Sliman ben Miloud (1 femme, pas d'enfants.)

El R'ouat.

35. — Ahmed ben Mançour.
36. — Abdelqader ben Mançour (1 femme, 5 fils et 3 filles).
37. — Mançour ben Mançour (1 femme et 1 fils).
38. — Mohammed ben Mançour (1 femme, 3 filles et 3 fils).
39. — Larbi Et Trech (1 femme et 1 fils).
40. — Mohammed ben Miloud.

El Mâbed.

41. — Abdelqader ben Abdelhakem (1 femme et 1 fils).
42. — Sliman ben Es Sayah (4 femmes, 11 fils et 4 filles).
43. — Ahmed ben Abdallah ben Saad, originaire d'Arbaouat (1 femme, 2 fils et 1 fille).
44. — Qaddour ben Ali (sa mère, 1 femme, 5 fils et 2 filles).
45. — Ed Djilani ben Ali (1 femme, 3 fils et 1 fille).
46. — Abdelqader ben Mohammed, originaire des Kerarma (sa mère, sa femme et pas d'enfant).
47. — Bou Alam ben Et Taher, des Oulad En Nahar (2 fils, 3 filles et leur mère).
48. — Mohammed ben Bou Aalem, des Oulad Bou Douaia (sa mère et sa femme).
49. — Et Tayeb ben Eddin, des Oulad Sidi Hamza. Il était avec Bou Amama et n'est venu à Marrakech qu'il y a cinq ou six ans (1 femme et 1 fille).
50. — Mohammed bel Hadj Mohammed ben Bou Beker, des Oulad Sidi Ahmed ben Sliman, et 2 de ses frères (la tente comprend 7 femmes).

Esclaves affranchis de Sidi Bou Haouç ben Et Tayeb.

51. — Sliman bel Hadj El Miloud (2 enfants ; sa tente comprend 11 femmes, entre ses femmes et ses filles).
52. — Bou Haouç bel Hadj El Miloud (2 enfants ; sa tente comprend 12 femmes).
53. — Mohammed bel Miloud, fils de la sœur du précédent (il a dans sa tente ses 2 frères, ses 3 sœurs et sa mère).
54. — En Nacer ben Ed Djilani, des Abid Sidi Cheikh (sa femme et la sœur de sa femme).
55. — Mohammed ben Mousa.
56. — Embarek ben Belal (une femme, pas d'enfants).
57. — Salem ben Belal (1 femme, 2 fils et 2 filles).
58. — M'hammed ben El Mouilid, venu de Touat (1 femme, 2 fils et 2 filles).

Les autres tentes des Oulad Benyan ben Abdelhakem sont pour la plupart chez les M'haia et chez les Beni Guild.

Comme on l'a vu, les négociations entamées par Sid El Hadj Abdesselam El Ouezzani pour obtenir de Si Qaddour ben Hamza son émigration au Maroc n'avaient pas réussi. Après être resté pendant de longues années indépendant avec son oncle Si Lala, ils se rapprochèrent insensiblement de nous ; Si Qaddour, le premier, faisait sa soumission en 1892 et Si Lala suivait son exemple quelques années après.

Le seul chef des Oulad Sidi Cheikh qui n'ait pas aujourd'hui fait sa soumission est le fameux Bou Amama, des Oulad Sidi Cheikh R'araba. Il est certain que si un terrain de conciliation lui était offert, qui ne fût pas en contradiction avec son incommensurable orgueil, Bou Amama ne tarderait pas à se soumettre également. Comme la plupart

de ces chefs d'insurrection, il a été dupe de l'importance qu'on avait cru devoir y attacher, et il lui est pénible d'avouer qu'il a été lui-même trompé par les illusions qu'on s'était faites sur son compte.

On peut donc dire qu'à l'heure qu'il est, la très grande majorité des Oulad Sidi Cheikh a fait sa soumission à la France. Il en reste cependant un assez grand nombre au Maroc et, sans parler de ceux qui habitent les M'haïa, les Beni Guild, le Douï Menia, les Oulad Djarir et le Tafilelt, on en compte dans le R'arb, dans la plaine du Saïs[1] et près de Marrakech près de deux cents tentes.

De même que les Oulad Sidi Cheikh soumis à notre autorité représentent une véritable force dans le Sud algérien, ceux qui se sont réfugiés au Maroc ou qui y ont été transportés, dans des circonstances que le temps a modifiées, peuvent, dans l'état de choses actuel, être pour nous un élément de pénétration qui mérite de n'être pas négligé.

1. *Archives marocaines*, vol. XI, n° 1, « Les Musulmans d'Algérie au Maroc », pp. 5 à 11.

ED. MICHAUX-BELLAIRE.

L'INDUSTRIE A TÉTOUAN

(*suite*)

G. — LES INDUSTRIES DU MÉTAL

Les industries du métal comprennent à Tétouan :

1° L'industrie des armes ;
2° Celle des forgerons ;
3° Celle des maréchaux ferrants ;
4° Celles des fondeurs en cuivre ;
5° Celle des chaudronniers ;
6° Celle des ferblantiers ;
7° Celle des bijoutiers et orfèvres ;
8° Celle des ciseleurs-guillocheurs sur cuivre ;
9° Celle des damasquineurs-nielleurs.

A cette liste, il faut ajouter deux ou trois horlogers européens, Juifs ou Musulmans.

I

L'INDUSTRIE DES ARMES

L'industrie des armes, à Tétouan, date de plusieurs siècles déjà ; elle comportait autrefois, outre la fabrication des fusils, celle des armes blanches ; cependant cette dernière branche de l'armurerie y fut toujours fort réduite. Seule aujourd'hui, la fabrication des fusils subsiste ; en-